

Dossier de presse

Lancement du futur Plan Climat de la Polynésie française



PLAN CLIMAT
de la Polynésie française



Lancement du futur Plan Climat de la Polynésie française (PCPF) 2022 – 2030

Selon le dernier rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), publié en août 2021, près de 3,6 milliards d'êtres humains sont d'ores et déjà exposés aux conséquences du changement climatique. Et les scientifiques ne se montrent guère optimistes pour l'avenir si les émissions de gaz à effet de serre venaient à continuer de progresser. Les projections tablent en effet, si les tendances actuelles se poursuivent, sur une hausse des températures d'au moins 1,5°C dès 2040. Or, au-delà de 2 °C, la vitesse de l'élévation du niveau de la mer pourrait atteindre 1cm/an en moyenne, et peut-être davantage dans le cas d'une fonte rapide des calottes de glace au Groenland, et surtout en Antarctique.

Dans son rapport, le GIEC consacre d'ailleurs un chapitre aux « petites îles », notamment celles du Pacifique, dont la population est l'une des plus vulnérables aux conséquences attendues du changement climatique. Ainsi, si les émissions de gaz à effet de serre conservaient leurs tendances actuelles, les impacts pour la Polynésie française pourraient être majeurs. Pour un réchauffement compris entre 1,5°C et 2°C, le taux de destruction des coraux atteindrait 80 %, et 99 % pour un réchauffement supérieur à 2°C. Il en résulterait une hausse des risques de submersions marines mais aussi une perte d'attractivité touristique de premier ordre. La capacité de pêche pourrait également décliner de 50% d'ici 2100, faisant craindre un risque d'insécurité alimentaire pour nos populations.

Pour faire face à ces défis, le Pays s'était engagé en 2015 à la mise en œuvre d'un Plan Climat Energie 2015-2020 (PCE). Malgré celui-ci, les consommations d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre ont continué à augmenter. L'empreinte carbone d'un Polynésien est importante : de l'ordre de 11 tonnes d'équivalent CO₂, autant que celle d'un métropolitain, et bien supérieure à la moyenne mondiale. Quant à la dépendance énergétique du Fenua, elle demeure encore considérable.



Des efforts conséquents doivent donc être entrepris pour permettre au Pays de s'inscrire pleinement dans la lutte contre le changement climatique. Des actions ont d'ores et déjà été prises grâce au Plan Climat Energie 2015-2020, bien que les résultats soient en demi-teinte. Leurs effets sont encore peu visibles mais ils contribueront toutefois, dans les années à venir, à réduire la vulnérabilité énergétique et climatique de la Polynésie française.

Reste que l'engagement dans la lutte contre le changement climatique doit se poursuivre et se renforcer pour que le Pays puisse respecter l'Accord de Paris sur lequel il s'est engagé. Pour répondre à ces attentes, la Polynésie française lance donc le Plan Climat de la Polynésie française (PCPF), une démarche plus ambitieuse, mais aussi plus transversale en associant toutes les parties prenantes du territoire, afin d'élaborer de nouvelles actions d'atténuation et d'adaptation au changement climatique. L'objectif est notamment de parvenir à une réduction de 50% des émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2030.

Ce Plan Climat permettra une déclinaison opérationnelle par secteur d'activité avec des objectifs, des moyens et des indicateurs de résultats et de suivi. Pour s'assurer de sa réussite, le PCPF devra être identifié comme la base de toutes les politiques sectorielles. Il permettra de compléter l'approche du Schéma d'Aménagement Général (SAGE) consistant à donner un cadre de référence et une cohérence aux projets d'aménagement du Pays mais au sein desquels les objectifs climatiques sont peu présents. Il sera également nécessaire de susciter l'adhésion de toutes les forces vives du territoire (entreprises, communes, citoyens, etc.) pour que le PCPF puisse atteindre ses objectifs.

Du 4 au 6 juillet 2022,

Le lancement officiel de ce Plan climat de la Polynésie française se déroulera du 4 au 6 juillet lors d'un forum où seront présents les autorités du Pays ainsi que deux experts du GIEC qui feront le déplacement à Tahiti.

Un état des lieux de la situation sera dressé à partir du lancement du PCPF, jusqu'au mois d'octobre, suivi de l'élaboration concertée d'une stratégie partagée, avant la phase de co-construction d'un plan d'actions concret et opérationnel d'ici mi-2023.

Tous les acteurs sont invités à contribuer à cette démarche puis, plus tard, à sa mise en œuvre, en participant aux nombreux ateliers mais aussi en faisant part de leurs propositions d'actions. Des propositions qui pourront notamment être formulées en ligne sur le site www.plan-climat-pf.org.

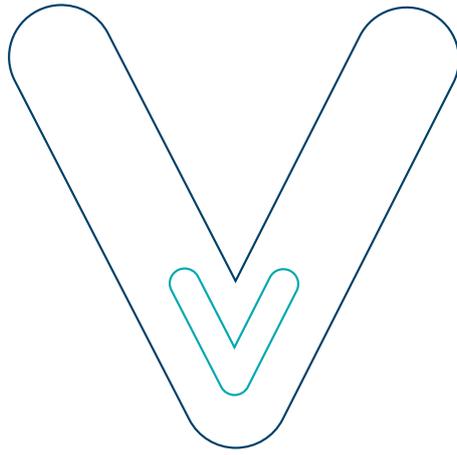
Il est en effet important que l'ensemble de la population polynésienne puisse s'approprier cette thématique cruciale pour son devenir et celui de l'ensemble de la planète.

DÉPENDANCE ÉNERGÉTIQUE ET CHANGEMENT CLIMATIQUE : QUELS RISQUES POUR LE FENUA ?

Si les consommations d'énergie et d'émissions de gaz à effet de serre mondiales conservaient leurs tendances actuelles, il en résulterait de multiples conséquences pour la Polynésie française, dont :

- La destruction massive de récifs coralliens et la raréfaction des espèces de poissons du lagon.
- La submersion des littoraux impactant les infrastructures vitales (ports, aéroports, postes sources électriques, centrales thermiques, etc.) et des habitations.
- Des précipitations moins bien réparties dans l'année et plus concentrées ayant pour conséquences une baisse de la production hydro-électrique, des épisodes d'inondations plus intenses ainsi que des périodes de sécheresse plus marquées. Ces phénomènes impacteront fortement le secteur agricole et la vie des polynésiens.
- Une hausse globale des prix de l'énergie.
- Une augmentation des coûts d'importation.
- Des difficultés d'approvisionnement alimentaire en raison de capacités de production moindres à l'échelle mondiale.

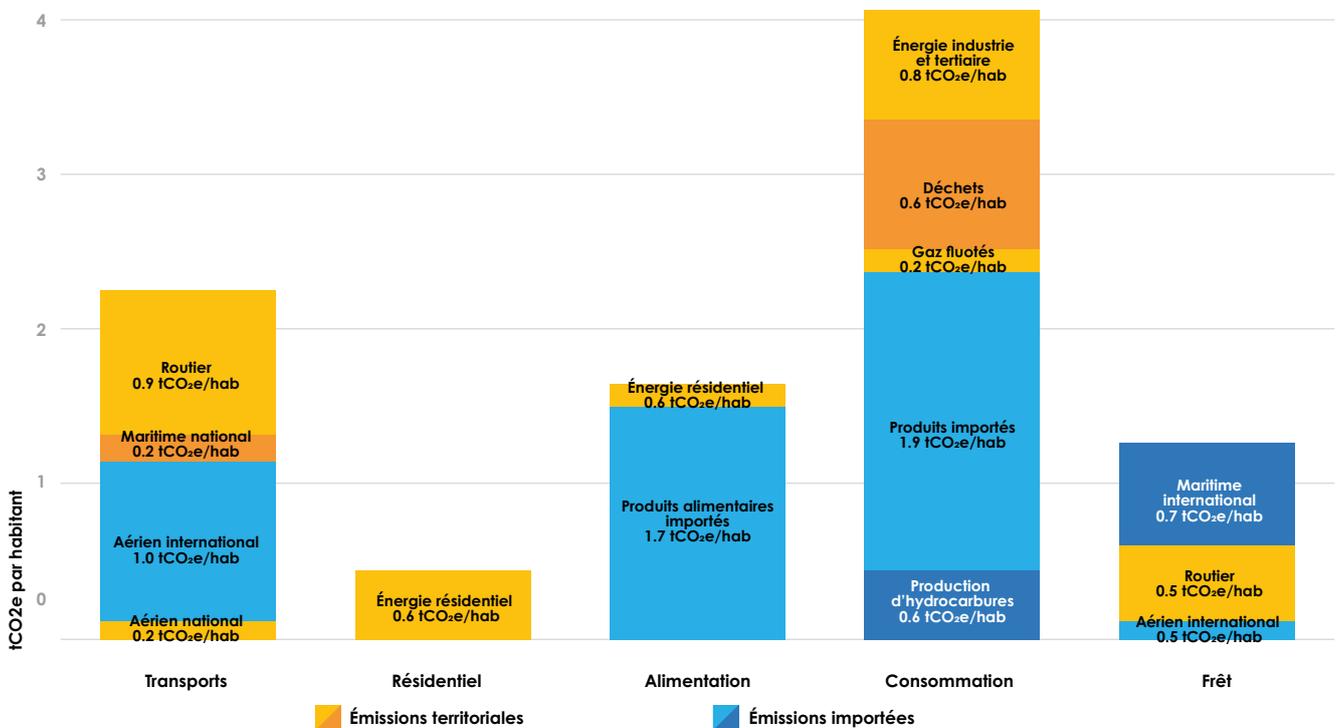




L'EMPREINTE CARBONE DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE PAR SECTEUR EN 2019

L'empreinte carbone est un indicateur qui permet de mesurer les émissions de gaz à effet de serre liées à une activité. Elle peut s'appliquer à un individu, à une entreprise ou un territoire. Elle peut également être déterminée par secteur, comme ici pour la Polynésie en 2019. L'empreinte carbone d'un Polynésien s'établit à 11 tonnes d'équivalent CO₂, un chiffre bien supérieur à la moyenne mondiale.

Elaboration du plan climat de la Polynésie française 2022/2030



Source : Bilan énergétique de la Polynésie française - édition 2020

Programme du forum sur le lancement du PCPF

	Lundi 04 juillet	Mardi 05 juillet	Mercredi 06 juillet
14-15h	<i>Conférence de presse Ouverture du Plan Climat (Salle de Presse de la Présidence)</i>	<i>Tables rondes avec les experts autour des enjeux et de la résilience au changement climatique (Chapiteau de la Présidence)</i>	
15-17h	<i>Présentation du dernier rapport du GIEC (Salle de l'ancien Gouvernement)</i>		
18-20h			<i>Conférence grand public sur le changement climatique en Polynésie (Amphithéâtre de la CCISM)</i>





PLAN CLIMAT

de la Polynésie française

Contact : Baptiste SUREAU,
Réfèrent du Plan Climat de la Polynésie française
Plan Climat de Polynésie française,
Tél. 40 50 50 90
Email : baptiste.sureau@energie.gov.pf



Soutenu par

